

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOÛT 1937
des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON; D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES RÉGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, etc.

Secrétaire général: M. J. FIASSON, 48, rue Tête-d'Or, Lyon 6^e.
Trésorier: M. A. PONCHON, 30, rue Malsherbes, Lyon 6^e.

SIEGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet, 6^{me} (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL C. C. P. Lyon 101-98	{	France et Colonies Françaises	300 francs
		Etranger	600 —

PARTIE ADMINISTRATIVE

ALLOCUTION DU PRESIDENT POUR 1949

MES CHERS COLLÈGUES,

Ce fut une véritable surprise pour moi, d'apprendre ma nomination au titre de Président de notre Société pour l'année 1949.

Etant resté très longtemps absent de vos délibérations, je ne m'attendais certes pas à cette marque de sympathie qui m'a profondément touché, aussi est-ce avec une grande émotion que je prends possession de ce fauteuil que j'ai déjà occupé voici bientôt dix ans.

Les raisons qui m'avaient contraint à ne plus participer d'une façon active à la vie de la Société Linnéenne n'existent plus actuellement. Soyez donc certains que je ferai de mon mieux pour assumer honorablement la charge que vous m'avez confiée.

Toutefois, je crains que mes occupations journalières, autant que mon âge, ne me permettent pas de remplir complètement le rôle qui m'échoit; dans ces circonstances, je pense pouvoir compter sur votre aimable collaboration pour m'aider dans cette tâche, en particulier, pour effectuer, le cas échéant, certaines démarches, si je me trouvais dans l'impossibilité de le faire.

De toute façon, soyez assurés que vous trouverez toujours chez moi le désir de bien faire, et la bonne volonté de laisser notre chère Linnéenne dans une situation aussi élevée que celle où je la prends. Je souhaite donc que ma présidence soit à la fois digne du glorieux passé de notre groupement et de mes savants prédécesseurs.

A. POUCHET.

AVIS DU TRÉSORIER

Le Trésorier prie ses collègues de bien vouloir *devancer la prochaine mise en recouvrement des cotisations* en lui en adressant spontanément le montant. Il est recommandé d'utiliser soit le chèque bancaire, soit le versement ou le virement au compte-courant postal de la Société (Société Linnéenne de Lyon, Lyon 101-98).

- VON STOCH. — Sexualité und Apogamie bei Didymiaceen. *Planta*, 1934, 23, 623-56.
V. VOUG. — Ueber den Generationswechsel bei Myxomyceten. *Oesterr. Bot. Zeits.*, 1911, 61, 131-39.
A. VUASA. — The genesis of the flagellum in the planocyte of *Fuligo septica*. *Bot. Mag. Tokyo*, 1935, 49, 538-45.
Présenté à la Section Mycologique en sa séance du 17 Janvier 1949.

CARDUUS ACANTHOIDES L. A LYON

par A. QUENEY

On peut récolter actuellement cette plante à Lyon même et dans trois stations différentes : 1° à Montluc, à côté de la prison militaire de triste mémoire ; il y a là, à proximité et en bordure de la rue du Dauphiné, un monticule de décombres mêlées à des gravats sur lequel — fait important — elle se montre fertile et s'y reproduit depuis plusieurs années ; à remarquer encore qu'elle ne s'y trouve accompagnée d'aucun autre *Carduus* ; 2° à Perrache rive droite du Rhône, près du Pont Pasteur, sur sol graveleux avec çà-et-là, quelques déblais ; elle y est mêlée à quelques plants de *Carduus crispus* ; 3° sur la rive gauche du Rhône, terrain dégagé, plat, formé essentiellement d'alluvions plus ou moins grossières et s'étendant de la caserne de la Vitriolerie au pont Pasteur et en bordure de l'avenue Leclerc.

C'est dans ces différentes stations que je fis, en Octobre dernier (1948) une assez copieuse récolte de *Carduus*, en particulier de *Carduus acanthoides* L. Pour la détermination de mes échantillons, il ne fallait pas penser à utiliser la Flore de CARIOR et SAINT-LAGER où *C. acanthoides* n'est signalé qu'à titre accessoire et considéré comme un hybride de *C. crispus* et de *C. nutans*. J'eus recours aux flores de ROUY et P. FOURNIER qui donnent d'assez bonnes définitions des *Carduus* et en particulier du *C. acanthoides*. C'est ainsi que j'acquis la conviction que *C. acanthoides* est, comme l'affirment ROUY et P. FOURNIER une espèce autonome, et non un hybride ainsi que l'admettent d'autres auteurs. Il y montre des caractères très nets qui correspondent bien aux descriptions des flores utilisées pour sa détermination. Mais il arrive quelquefois qu'on soit assez embarrassé pour se prononcer. Si à Montluc le *C. acanthoides* est seul, à Perrache où il n'a pour voisin que le *C. crispus*, on arrive aisément à l'identifier ; mais à la Vitriolerie (3^{me} station), il est mêlé à de nombreux individus de *C. crispus*, de moins nombreux de *C. nutans*, de leurs hybrides et aussi à des hybrides de cet *acanthoides* avec les deux autres *Carduus*. Ces hybrides ont parfois des affinités étroites avec l'*acanthoides* et il faut une grande attention pour les séparer ; mais en comparant les échantillons de cette station avec ceux des deux autres où il est nettement caractérisé on arrive, non sans hésitation, à l'isoler.

Toutefois, il convient de ne pas trop se fier à ses propres déterminations. C'est pourquoi j'ai fait appel à la compétence de M. MILLIAT de Bourgoin (Isère) à qui j'ai soumis des doubles de mes spécimens. Avec une obligeance extrême dont je lui suis très reconnaissant, M. MILLIAT a vérifié les résultats que je lui avais communiqués, a confirmé quelques-unes de mes déterminations et a corrigé celles qui lui avaient paru erronées. Il a reconnu notamment que les échantillons provenant de Montluc et de Perrache étaient du *C. acanthoides* typique.

Ayant la conscience tranquille sur ce point, je voulus néanmoins revoir de près mes échantillons. Portant mon attention spécialement sur la fleur, organe non utilisé dans les descriptions des flores, je crus remarquer que la longueur de la corolle présentait une constance assez grande et différente dans chacune des trois espèces *crispus*, *nutans* et *acanthoides* pour que cet organe pût être employé dans la détermination, concurremment avec ceux ordinairement utilisés dans la détermination. J'en avisai M. MILLIAT qui m'envoya aussitôt toute une série de fleurs, me priant de vouloir bien les examiner. Son envoi comprenait 24 petits sachets dans chacun desquels se trouvaient quelques fleurs fertiles, c'est-à-dire comprenant à la fois corolle et akènes bien développés. Ces fleurs prélevées sur des capitules appartiennent aux trois espèces : *crispus*, *acanthoides* et *nutans*, préalablement déterminées et contrôlées par M. J. ARÈNES, le spécialiste bien connu des botanistes pour ses travaux sur les cynarocéphales et en qui on peut avoir toute confiance. La mesure des longueurs des corolles de ces 24 échantillons me donna les résultats ci-dessous :

9 fl. de <i>Carduus crispus</i> : longueur des corolles toutes comprises entre 11 et 14 mm.	
8 fl. de <i>C. acanthoides</i> :	15 et 18 mm.
7 fl. de <i>C. nutans</i> :	6 ayant des longueurs comprises entre 18 et 23 mm et 1 entre 17 et 18 mm.

Si on remarque que les fleurs des *Carduus* sont enfermées dans les capitules et sont moins sujettes aux variations du milieu extérieur que les organes végétatifs on ne peut manquer d'être frappé par ces résultats et voir dans la corolle un organe dont il serait bon de tenir compte dans la détermination. Il faut noter d'ailleurs que les fleurs ont été prises sur des exemplaires de localités très différentes et parfois éloignées les unes des autres. Pour ne citer que celles qui se rapportent au *C. acanthoides* j'en relève : une de la Seine, une des Pyrénées-Orientales, une du Haut-Rhin, deux de la Thuringe (Allemagne). Ces cinq se rapportent au type ; enfin trois de la Gironde de la variété *Martini* (Timbal) ; à ces huit échantillons je puis ajouter ceux provenant de mes récoltes à Lyon qui ont donné 16 à 17 mm. Les autres échantillons de Lyon appartenant au *C. crispus* ou au *C. nutans* se classent de même dans les groupes correspondants ci-dessus. N'est-il pas remarquable que provenant de localités aussi éloignées les unes des autres, ces fleurs présentent sensiblement la même longueur dans chacune des trois espèces ? Les petites différences constatées dans une même espèce pouvant s'expliquer soit parce que toutes les fleurs d'un même capitule peuvent varier de 1 à 2 mm, soit parce que toutes les calathides d'un même plant ne sont pas tout à fait de la même taille. Il serait néanmoins prudent de vérifier sur d'autres échantillons d'origines différentes des précédents si la constance de ce caractère longueur de la corolle, se maintient partout et toujours. Il serait bon également d'examiner à ce point de vue comment se comportent les fleurs d'hybrides dûment déterminés comme tels.

Pour terminer cette note, je rapporterai encore une dernière observation d'ordre physiologique cette fois et qui, si elle était confirmée ne serait pas dépourvue d'intérêt. Dans les trois stations de Lyon ci-dessus désignées, j'ai été frappé par le fait que *C. acanthoides* était encore en pleine végétation et floraison jusqu'au commencement de Novembre alors qu'à la même date les autres *Carduus* étaient complètement desséchés ou n'offraient plus que quelques capitules médiocres. N'est-ce pas là un caractère spécifique ? Quoi qu'il en soit, ces résultats n'ont pas peu contribué à me fortifier dans l'opinion que *C. acanthoides* est une unité systématique au même titre que *C. crispus* et *C. nutans*.

Je ne veux pas discuter ici les raisons invoquées par certains auteurs qui affirment que *C. acanthoides* est une forme hybride. C'est une question qui dépasse ma compétence et que je laisse à d'autres plus qualifiés le soin de résoudre. Je me borne à soumettre à l'appréciation des confrères que la question intéresse les observations que j'ai faites à Lyon en espérant que de nouvelles recherches finiront par mettre d'accord tous les botanistes.

Présenté à la Section Botanique en sa séance du 13 Novembre 1948.

P.-S. — MM. BARBEZAT et MILLIAT signalent, au sujet des stations, les faits suivants : *C. acanthoides* L. fut trouvé dès 1943 entre le bac à traille et le Pont Pasteur (rive gauche) par M. BARBEZAT, revu régulièrement en 1944-45 puis en 1947, mais avec des variations de stations entre la Vitriolerie et le Pont Pasteur et identifié par M. MILLIAT, en sorte que tous deux récoltèrent en juin, juillet et septembre 1948, tant à Montluc qu'au Pont, pour être distribués dans les exsiccata de la Société Française d'Echange de Plantes de M. Bernard de REZ, les *Carduus* : *acanthoides* L. : Fort Montluc, La Vitriolerie, Pont Pasteur ; × *Carduus orthocephalus* Wallr. (= *C. acanthoides* × *nutans*) : La Vitriolerie, Pont Pasteur ; et × *Carduus leptcephalus* Peterm. (= *C. acanthoides* × *crispus*) : au Pont Pasteur, rive droite.

BIBLIOGRAPHIE

Traité de Zoologie (Anatomie, Systématique, Biologie), publié sous la direction de Pierre P. GRASSÉ, professeur à la Sorbonne. — Tome XI : *Echinodermes, Stomocordés, Procordés*. Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris (6°).

Nous attirons tout particulièrement l'attention de nos lecteurs sur l'ouvrage que nous leur présentons aujourd'hui : ce nouveau *Traité de Zoologie*, dont la